



# Morigny-Champigny

## La Lettre du Maire

Novembre 2020

Chère Morignacoise, cher Morignacois,

Face à la menace de la désertification médicale, la municipalité a engagé des actions concrètes visant à assurer la pérennité de l'offre de soins sur la commune et à poursuivre la mise en œuvre du projet de maison de santé pluri professionnelle sur le site de Brunehaut.

Il s'agit de projets importants car ils participent à la qualité de vie de Morigny-Champigny ainsi qu'à son attractivité au sein de notre territoire.

Pour ces raisons, la municipalité a favorisé et participé à l'installation d'un nouveau médecin dans la commune, ce qui va permettre aux Morignacois de bénéficier d'une nouvelle offre de soins de qualité et de proximité.

Installée depuis peu avec son conjoint à Morigny-Champigny, **le Docteur Manige VELULA vous recevra sur rendez-vous au centre médical communal, situé au complexe sportif.**

**Vous pouvez joindre son secrétariat au 01.69.26.27.54.**

Cette installation est l'aboutissement d'un projet de vie personnel et professionnel pour ce médecin généraliste qui exerce la médecine de famille depuis plus de 14 ans. Nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne installation.

**Le Docteur VELULA rejoint donc le Docteur EFRIM que nous connaissons tous, au complexe sportif, près du cabinet de soins infirmiers de Mme Rose-Marie ALVES qui exerce 7 jours sur 7 à domicile ou sur rendez-vous à son cabinet. Le cabinet du Docteur MAHLER est quant à lui situé au centre-bourg, 8 rue de la mairie.**

La désertification médicale ne sera donc pas une fatalité à Morigny-Champigny : une présence significative de professionnels de santé et le projet de maison de santé sur le site de Brunehaut nous permettent d'envisager l'avenir avec sérénité.

Très cordialement,

**Bernard DIONNET**

Ville de MORIGNY-CHAMPIGNY

5 rue de la mairie

91150 MORIGNY-CHAMPIGNY

Tél : 01 64 94 39 09

mairie@morignychampigny.fr

[www.morignychampigny.fr](http://www.morignychampigny.fr)

My Morigny



## La fibre devient une réalité à Morigny-Champigny

Une centaine de Morignacois se sont déplacés le 5 octobre à la salle des fêtes pour se renseigner sur le déploiement de la fibre dans la commune et comprendre quand et comment ce nouveau réseau sera installé à leur domicile.

**Ce qu'il faut retenir** : 44,9 Km de câbles de fibre optique ont été posés en souterrain ainsi que 19,8 Km de câbles en fibre optique aérien.

Pour certaines habitations, des câbles restent encore à tirer afin de finaliser le raccordement au réseau.

**Les Morignacois qui le souhaitent vont pouvoir souscrire un abonnement auprès d'un prestataire privé au fur et à mesure de l'avancement de leur éligibilité à la fibre : certains foyers de Bonvilliers, de la Montagne et du Centre-bourg en bénéficient déjà.**

La commercialisation va se poursuivre ces prochains mois.

**La crise sanitaire n'a pas facilité le déploiement de la fibre à Morigny-Champigny mais elle est enfin devenue une réalité et elle le sera pour nous tous bientôt.**

Vous pouvez suivre l'évolution du déploiement de la fibre, immeuble par immeuble, sur le site d'Essonne numérique à l'adresse suivante : <http://essonnenumerique.com/suis-je-eligible/calendrier-de-deploiement>

## Une nouvelle distribution de masques en tissu pour les enfants

Depuis le début de la crise sanitaire de la Covid-19, un groupe de bénévoles morignacoises se sont mobilisées pour concevoir environ 3000 masques en tissu répondant aux normes Afnor.

Une distribution de 550 masques a déjà été réalisée à la rentrée de septembre dans les 11 classes des écoles élémentaires Daudet et Chateaubriand.

Le port du masque est désormais obligatoire pour les enfants âgés d'au moins 6 ans ; une nouvelle distribution de masques spécialement conçus à leur taille va donc s'organiser très prochainement dans les écoles.

